



Question sur la légitimité de l'exercice de l'activité.

Par **Idelovici Alex**, le **29/03/2012** à **13:41**

Bonjour,

Je suis actuellement en stage dans une entreprise nommée uShip qui est une place de marché en ligne dédiée au transport. Le siège est établie à Amsterdam au Pays-Bas et je souhaite savoir quelles sont les réglementations spécifiques que nous devons respecter afin de proposer nos services en France. En effet, étant donné que uShip met en relation des entreprises de transport avec des expéditeurs via une plateforme internet, je ne sais pas quel réglementation suivre. Par la suite, [uShip propose le transport de véhicule](#) et je souhaite aussi savoir s'il y a une réglementation particulière dans ce secteur.

Merci d'avance pour vos réponse.

Sincères salutations.

Alex Idelovici